

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines


<http://volmerangelesmines.fr/>



N° 58 / Décembre 2018



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - FÊTES DE FIN D'ANNÉE

 La collecte des ordures ménagères **du mardi 25 décembre 2018 est avancée au samedi 22 décembre 2018.**
La collecte des ordures ménagères **du mardi 1^{er} janvier 2019 est avancée au samedi 29 décembre 2018.**

FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera **fermée** le **lundi 24 décembre 2018** et le **lundi 31 décembre 2018**.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël sera organisé après les fêtes. Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de ce service de placer les sapins, dépouillés de leurs appareils, en évidence sur le trottoir pour le **lundi 14 janvier 2019 à 8h00**.

PASSAGE DU FERRAILLEUR

A partir de janvier 2019, un ferrailleur passera régulièrement dans la commune. Le premier passage aura lieu le **lundi 21 janvier 2019 après 8h**.

Les objets sont à déposer en bordure de route et de manière accessible au plus tôt le dimanche 20 janvier 2019.

RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU À VOLMERANGE-LES-MINES

Le débit des sources qui alimentent le village est faible. Cette situation a conduit à prendre un arrêté municipal plus restrictif que l'arrêté préfectoral (les arrêtés sont consultables sur le site volmerangelesmines.fr). Le lavage des véhicules, des voies, des trottoirs, des façades et des toitures (par les particuliers et les professionnels) ainsi que l'arrosage des jardins et des pelouses sont interdits. Le non-respect de ces mesures entraînera une amende pouvant aller jusqu'à 1500€. La situation actuelle nous obligera à être inflexibles lorsqu'une infraction sera constatée.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Quelques habitants, à ce jour, ont fait part en mairie de dégâts constatés sur certains bâtiments, comme des fissures et des lézardes, suite à la sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois sur notre commune.

La municipalité souhaite recenser les dégradations susceptibles d'avoir été causées par la sécheresse afin d'initier une éventuelle reconnaissance de l'état en catastrophe naturelle pour la commune.

Cette démarche, qui ne dispense pas d'une déclaration auprès des assureurs, constituera une première étape dans la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui, pour être validée, devra faire l'objet d'un décret publié au journal officiel. Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître **avant fin décembre** en mairie.

LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RESEAU D'EAU POTABLE ONT PRIS DU RETARD

Démarré en juin, le chantier de réfection du réseau d'eau potable rue de la Côte, rue du Calvaire et rue des Jardins a pris du retard. La fin des travaux est désormais prévue pour **fin janvier 2019**.

Nous invitons les riverains de ces rues à faire preuve d'encore un peu de patience. Nous vous en remercions.

RUISSEAU DES 4 MOULINS

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs souhaite lancer un entretien préventif sur le Ruisseau des 4 Moulins. Il s'agit d'enlèvement d'embâcles et de traitement de la végétation constituant un obstacle à l'écoulement.

Une réunion publique destinée aux riverains et à toute personne concernée par le ruisseau sera planifiée **début 2019**.

CURAGE DES AVALOIRS

L'entreprise Malézieux, titulaire du nouveau marché de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs de curage d'avaloirs, interviendra dans la commune **du 20 décembre 2018 au 03 janvier 2019**.

DECORATIONS DE NOEL

Cela ne vous aura pas échappé : vous n'apercevez pas de décorations lumineuses de Noël suspendues aux candélabres.

Ces motifs de Noël sont anciens, souvent défilants au bout de quelques heures d'allumage et gourmands en consommation énergétique.

De plus, il nous faut louer une nacelle quatre jours pour le montage et le démontage. Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de ne plus les installer.


Cette année, seul le parvis de la mairie est illuminé. Il nous faudra repenser les illuminations de la commune pendant les fêtes de fin d'année.

CHASSE

Les prochaines battues auront lieu le **dimanche 16 décembre 2018**, le **samedi 22 décembre 2018** et le **samedi 12 janvier 2019**.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.

CE QUI FAIT BOUGER LES VOLMERANGEOIS !

- **L'Aïkido club Volmerange** vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et vous invite pour bien débiter la nouvelle année aux journées portes ouvertes qui auront lieu pendant les heures de cours (Mardi et Jeudi de 19h45 à 21h30 pour les adultes et de 18h à 19h30 pour les enfants à partir de 7 ans) **les 8-10-15 et 17 Janvier 2019**. Il n'y a aucune formalité à remplir, seul un jogging suffira, alors venez essayer cet art martial dynamique et efficace, bénéfique pour la santé. 

TELETHON VOLME 2018, MERCI !

Plusieurs manifestations ont été organisées au profit du téléthon de Volmerange :

- 16/09/2018 - Forum des associations – SLD : 145 ,00 €
- 18/11/2018 - Bourse aux jouets : 840,41 €
- 07/12/2018 - Ecole Arc en Ciel de Volmerange : 615,00 €
Marathon du muscle
- 07/12/2018 - Ecole La Clé des Champs d' Escherange : 156,00 €
Vente de soupes cuisinées par les enfants
- 08/12/2018 - Téléthon national avec la participation de nombreuses associations et bénévoles sur la place Raymond Locatelli et au gymnase André Leick.
Sans oublier la générosité de nos sympathiques commerçants.
Somme totale pour cette journée : 3172,49 € .

Grâce à toutes ces manifestations et aux efforts de tous, c'est la somme totale de 4 928,90 € qui a été reversée à l'AFM – TELETHON. Un grand bravo à tous, Sylviane Zastawnik et toute l'équipe organisatrice.

MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION AUX INTOXICATIONS !

Avec l'arrivée du froid et la mise en route du chauffage, le risque d'intoxication par ce gaz inodore et très dangereux augmente considérablement. Quelques précautions s'imposent.

Maux de tête, nausées, vomissements... peuvent être des premiers signes d'intoxication au monoxyde de carbone. Ce gaz invisible, inodore et non irritant, provient d'une combustion incomplète (de bois, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole...).

Près de 8 intoxications sur 10 ont lieu dans l'habitat, notamment en raison d'une chaudière défectueuse, et il peut être mortel en moins d'une heure.

Alors, mieux vaut prendre quelques précautions :

- faire vérifier et entretenir ses installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- veiller à une aération et à une ventilation correctes des lieux (10 minutes par jour minimum), et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air,
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu),
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments,
- ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc.).

En cas de doute, aérez les locaux, évacuez immédiatement les lieux et composez le 15 (Samu), le 18 (pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou le 114 (personnes malentendantes).

LA TRILOGIE DES ECLAIREURS



Si vous souhaitez rencontrer une auteure de Volmerange les Mines et découvrir une romance avec une intrigue paranormale, ce message est pour vous !

Sommes-nous totalement libres de nos choix ? Devons-nous toujours faire les mêmes erreurs ? L'amour sera-t-il plus fort que le destin ? Trouvez les réponses à ces questions dès maintenant avec la Trilogie des Eclaireurs.

Les tomes 1 et 2 sont déjà disponibles sur Amazon et le tome 3 est sorti le 23 novembre 2018 en formats E-book et Broché.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'auteure Alexandra STOECKLIN par mail trilogie_eclaireurs@orange.fr ou prendre contact avec la mairie.

Sa page Facebook contient également de nombreuses informations sur son travail :

<https://www.facebook.com/EclaireuZ>

Elle sera en dédicaces chez Hisler Even - centre commercial Géric à Thionville - **le dimanche 16 décembre 2018 de 14h à 18h**, ainsi qu'au Salon "Le livre en Hiver" à Metz en janvier 2019, et serait très heureuse de pouvoir vous rencontrer.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le ramassage des encombrants par la CCCE pour le secteur de Volmerange les Mines a lieu tous les premiers lundis du mois. Les demandes d'enlèvement sont à faire auprès de l'accueil de la CCCE (03 82 82 05 60 ou accueil@cc-ce.com). Attention les places sont limitées.
- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 19 décembre 2018 et le mercredi 9 janvier 2019 de 9h45 à 10h30**, place Raymond Locatelli.
- Pas de permanence **de l'écrivain public** le mercredi 26 décembre 2018 et le mercredi 2 janvier 2019.
- **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**

Bonnes Fêtes de Fin d'année !